

Collège de droit

« Le Collège de droit est une formation dans laquelle se côtoient, côté enseignants, juristes privatistes, publicistes, historiens du droit, politistes, économistes, philosophes, gestionnaires pour compléter dans une approche pluridisciplinaire les enseignements que reçoivent les étudiants de Licence. Car le droit, s'il est une technique propre, entretient aussi de multiples liens avec les autres sciences humaines et sociales : il est une humanité. »

Cécile PÉRÈS

Directrice du Collège de droit



La rentrée solennelle du Collège et de l'École de droit 2023-2024, en présence de Nathalie Roret, directrice de l'École Nationale de la Magistrature, et du président de l'Université Paris-Panthéon-Assas, Stéphane Braconnier.

À la rentrée 2025, le Collège de droit d'Assas innove : il devient un parcours spécifique de Licence, ce qui contribuera à renforcer son intégration dans l'offre de formation de l'université, sa visibilité et son rayonnement.

La filière continue à permettre l'obtention d'un double diplôme : le diplôme de la **Licence de droit parcours Collège de droit** et le **diplôme d'université (DU) du Collège de droit**.

Le Collège de droit est une **filière d'excellence sélective** qui propose aux étudiants de suivre des enseignements en complément du programme général de la Licence. Il s'adresse aux étudiants ayant une solide capacité de travail et une forte motivation.

Le Collège de droit est un **lieu d'initiatives pédagogiques** dont les enseignements se déroulent sur 3 ans, chaque année étant constituée de deux semestres. La formation permet de larges débouchés. Elle facilite la préparation à des concours, l'entrée dans les Masters les plus prestigieux et la recherche de stages. Les étudiants du Collège de droit ont vocation à poursuivre leur formation en master au sein de l'École de droit.

La finalité du Collège de droit est de compléter la formation des étudiants pendant leur scolarité de Licence, en poursuivant **quatre objectifs**, qui se déclinent sur le mode de l'ouverture :

- **Ouverture aux autres sciences humaines** ● **Ouverture aux droits étrangers et aux grands et sociales** dans un esprit pluridisciplinaire **enjeux juridiques internationaux**, à travers des (économie, gestion, philosophie, sociologie, enseignements dispensés, parfois en anglais, par des rhétorique, littérature) professeurs de droit étrangers venant d'horizons juridiques très divers (Droits de common law, Europe
- **Ouverture aux grands enjeux contemporains** continentale, Asie, Amérique du Sud, etc.) : stratégiques, démocratiques, juridictionnels et judiciaires, numériques
- **Ouverture aux techniques argumentatives**, favorisant le développement de l'esprit critique, l'art de la contradiction et le travail collectif

Ainsi s'explique l'architecture du Collège de droit en **trois spécialités – fondements du droit, économie-gestion et internationale** – auxquelles viennent s'ajouter **des enseignements communs**. Les étudiants devront opter pour une des trois spécialités à l'issue de la première année.

Les enseignements de spécialité sont dispensés à des groupes d'environ 25 étudiants. Les enseignements communs sont dispensés à une promotion d'environ 75 étudiants.

Le Collège de droit d'Assas forme ainsi des juristes qui ne sont pas seulement **des excellents techniciens du droit**, mais qui sont aussi **en mesure de contribuer aux divers grands enjeux du monde juridique contemporain**.

Candidatures

Les **candidatures en 1^{ère} année du Collège de droit** ont lieu sur **Parcoursup**. L'admission au titre du voeu Licence de droit parcours Collège de droit vaut admission non seulement dans la Licence mais aussi nécessairement dans le diplôme d'université du Collège de droit.

Les candidatures font objet d'un classement en fonction du niveau académique des candidats.

Les candidats retenus sont ensuite soumis à **une épreuve écrite de sélection qui vise à apprécier les capacités cognitives des candidats et leur culture générale**. L'épreuve se déroule dans les locaux de l'université (pas d'épreuve à distance sauf candidats justifiant d'une domiciliation dans les outre-mer françaises ou à l'étranger hors UE, Royaume-Uni et Suisse) et prend la forme d'un questionnaire à choix multiples portant sur la logique, l'analyse, la connaissance des champs lexicaux, la culture générale (philosophie, littérature, histoire, géographie, économie, etc.). Sa durée est de 1h à 2h.

Un **entretien oral** est organisé dans les semaines qui suivent pour apprécier la motivation, les aptitudes et la personnalité des candidats.

Les **candidatures en 2^e année du Collège de droit** sont ouvertes aux étudiants ayant obtenu au moins 13/20 en L1 de droit à l'université Panthéon-Assas et 14/20 en L1 de droit dans une autre université. Les candidatures font l'objet d'un examen en fonction de leur niveau académique et les candidats retenus sont conviés à un entretien oral visant à évaluer leur motivation et leurs aptitudes.

Il n'y a pas d'accès direct en 3 année.

Le Collège de droit d'Assas est une filière d'excellence. Le passage dans l'année supérieure et l'obtention des diplômes sont conditionnés à **trois exigences** :

- **L'assiduité** à tous les enseignements et événements du Collège de droit ;
- **L'obtention d'une moyenne minimale de 13/20** à chaque année du diplôme d'université chaque année de la Licence de droit, parcours Collège notes minimales dans certains enseignements). de droit (outre une moyenne minimale de 10/20 aux unités d'enseignement spécifiques au Collège de droit) ;
- **L'obtention d'une moyenne minimale de 13/20** à chaque année du diplôme d'université

Aucune session de rattrapage n'est organisée et aucun redoublement n'est possible. Les étudiants qui ne satisfont pas à ces exigences poursuivent leur scolarité dans le parcours classique de la Licence de droit.

Contacts

<https://college-ecole-de-droit.u-paris2.fr> ; [Twitter](#) ; [LinkedIn](#)

- Mission Orientation Emploi
cio@u-paris2.fr

- L'équipe du Collège de droit
collegedroit@u-paris2.fr

- Association des étudiants
cdd.edd.paris2@gmail.com
<https://assocollegeecoledroitassas.fr>
[Facebook](#) ; [Instagram](#) ; [Twitter](#) ; [LinkedIn](#)

Organisation des enseignements de 1^{ère} année

Les enseignements des unités d'enseignement fondamentaux (UEF) et complémentaires (UEC) sont communs avec la Licence parcours classique. Les enseignements des unités d'enseignement Collège de droit (UCDD) et du diplôme d'Université du Collège de droit sont réservés aux étudiants du Collège de droit.

Licence de droit, parcours Collège de droit, 1 ^{er} semestre	Licence de droit, parcours Collège de droit, 2 nd semestre	Diplôme d'Université du Collège de droit (annuel)
UEF 1 (coef. 2) <ul style="list-style-type: none">● Deux matières obligatoires<ul style="list-style-type: none">- Introduction à l'étude du droit et du droit civil (36h + 15h TD)- Droit constitutionnel 1 (36h + 15h TD)	UEF 2 (coef. 2) <ul style="list-style-type: none">● Trois matières obligatoires<ul style="list-style-type: none">- Droit des personnes et des biens (48h + 15h TD)- Droit constitutionnel 2 (36h + 15h TD)- Histoire du droit et des institutions (36h + 15h TD)	Obligatoire ● Rencontres Acteurs du droit et de la justice (séminaire d'intégration en École de Gendarmerie)
UEC 1 (coef. 1) <ul style="list-style-type: none">● Quatre matières obligatoires<ul style="list-style-type: none">- Introduction historique au droit (36h)- Institutions judiciaires et administratives (36h)- Histoires des institutions politiques et sociales de l'Antiquité (30h)- Anglais (18h TD)	UEC 2 (coef. 1) <ul style="list-style-type: none">● Une matière au choix (30h)<ul style="list-style-type: none">- Économie politique- Science politique- Histoire du droit des personnes et des biens● Une matière obligatoire<ul style="list-style-type: none">- Anglais (18h TD)	Obligatoire ● Conférences du Collège de droit (deux conférences annuelles)
UCDD 1 (coef. 1) <ul style="list-style-type: none">● Trois séminaires obligatoires<ul style="list-style-type: none">- Fondements du droit et culture juridique (15h)- Droits étrangers, comparaison et enjeux juridiques internationaux (15h)- Principes d'économie (15h)● Une matière au choix (15h TD)<ul style="list-style-type: none">- Espagnol juridique- Allemand juridique	UCDD 2 (coef. 1) <ul style="list-style-type: none">● Deux matières obligatoires<ul style="list-style-type: none">- Grands enjeux stratégiques (24h)- Grands enjeux démocratiques (24h)● Trois séminaires obligatoires<ul style="list-style-type: none">- Fondements du droit et culture juridique (15h)- Droits étrangers, comparaison et enjeux juridiques internationaux (15h)- Principes d'économie (15h)● Une matière au choix (15h TD)<ul style="list-style-type: none">- Espagnol juridique- Allemand juridique	12h ● Projet collectif interdisciplinaire « Droit, littérature, art et cinéma » (note éliminatoire : 8/20)
		Moyenne ● La moyenne annuelle est composée pour 80% de la moyenne annuelle obtenue à la Licence de droit Parcours Collège de droit, pour 20% de la note obtenue au projet collectif interdisciplinaire.

Organisation des enseignements de 2^{ème} année

Les enseignements des unités d'enseignement fondamentaux (UEF) et complémentaires (UEC) sont communs avec la Licence parcours classique. Les enseignements des unités d'enseignement Collège de droit (UCDD) et du diplôme d'Université du Collège de droit sont réservés aux étudiants du Collège de droit.

Le choix du séminaire pour l'UCDD 3 entraîne le choix du séminaire pour les UCDD 4, 5 et 6.

Licence de droit, parcours Collège de droit, 1 ^{er} semestre	Licence de droit, parcours Collège de droit, 2 nd semestre	Diplôme d'Université du Collège de droit (annuel)
UEF 3 (coef. 2) <ul style="list-style-type: none">● Deux matières obligatoires<ul style="list-style-type: none">- Droit des obligations – Contrat (36h + 15h TD)- Droit administratif – Les sources – Le juge 1 (36h + 15h TD)	UEF 4 (coef. 2) <ul style="list-style-type: none">● Trois matières obligatoires<ul style="list-style-type: none">- Droit des obligations – Responsabilité et autre sources (36h + 15h TD)- Droit administratif – L'action administrative (36h + 15h TD)- Droit pénal général (36h + 15h TD)	Obligatoire ● Rencontres Acteurs du droit et de la justice (séminaire d'intégration en École de Gendarmerie ; rencontres avec l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation ; rencontre avec le Conseil supérieur du Notariat)
UEC 3 (coef. 1) <ul style="list-style-type: none">● Cinq matières obligatoires<ul style="list-style-type: none">- Droit des affaires – Structure de l'entreprise (36h)- Histoire du droit des obligations (36h)- Introduction au droit européen (36h)- Principes généraux du procès (30h)- Anglais (18h TD)	UEC 4 (coef. 1) <ul style="list-style-type: none">● Deux matières obligatoires<ul style="list-style-type: none">- Introduction au droit international public (24h)- Anglais (18h TD)● Une matière au choix (36h)<ul style="list-style-type: none">- Droit des affaires – Activités de l'entreprise- Histoire du droit pénal- Finances publiques	Obligatoire ● Conférences du Collège de droit (deux conférences annuelles) 12h ● Préparation au TOEIC (facultative)
UCDD 3 (coef. 1) <ul style="list-style-type: none">● Une matière obligatoire (15h)<ul style="list-style-type: none">- Techniques de cassation● Un séminaire au choix (24h)<ul style="list-style-type: none">- Fondements du droit et culture juridique : philosophie du droit- Droits étrangers, comparaison et enjeux juridiques internationaux- Introduction to Applied Microeconomics	UCDD 4 (coef. 1) <ul style="list-style-type: none">● Une matière obligatoire (24h)<ul style="list-style-type: none">- Grands enjeux juridictionnels et judiciaires● Un séminaire au choix (24h)<ul style="list-style-type: none">- Fondements du droit et culture juridique : sociologie du droit- Droits étrangers, comparaison et enjeux juridiques internationaux- Gestion de l'entreprise	Moyenne ● La moyenne annuelle est composée pour 95% de la moyenne annuelle obtenue à la Licence de droit Parcours Collège de droit, pour 5% de la note obtenue au Business Game.

Organisation des enseignements de 3^{ème} année, option Droit privé

Les enseignements des unités d'enseignement fondamentaux (UEF) et complémentaires (UEC) sont communs avec la Licence classique. Les enseignements des unités d'enseignement Collège de droit (UCDD) et du diplôme d'Université du Collège de droit sont réservés aux étudiants du Collège de droit.

En 3^e année, les étudiants choisissent une option (droit privé, droit public ou droit privé et public). Ils choisissent quelles matières sont suivies en UEF (36h + 15h TD) et en UEC (36h CM), dans la limite des combinaisons de matières d'UEF autorisées. Les matières marquées d'un * doivent obligatoirement être choisies en UEF ou en UEC.

Licence de droit, parcours Collège de droit, 1 ^{er} semestre	Licence de droit, parcours Collège de droit, 2 nd semestre	Diplôme d'Université du Collège de droit (annuel)
UEF 5 (coef. 2) <ul style="list-style-type: none">● Trois matières au choix (TD)<ul style="list-style-type: none">- Droit commun des sociétés*- Procédure civile*- Contrats spéciaux- Droit du travail – relations individuelles- Droit international privé	UEF 6 (coef. 2) <ul style="list-style-type: none">● Deux matières au choix (TD)<ul style="list-style-type: none">- Procédure pénale*- Régime général de l'obligation*- Droit de la famille- Droit du travail – relations collectives- Droit spécial des sociétés- Droit fiscal	Obligatoire ● Conférences du Collège de droit (deux conférences annuelles)
UEC 5 (coef. 1) <ul style="list-style-type: none">● Quatre matières obligatoires<ul style="list-style-type: none">- Matières non choisies en UEF 5- Droit de l'Union européenne*- Anglais (18h TD)● Une matière au choix (36h)<ul style="list-style-type: none">- Droit international public- Droit des biens publics- Histoire du droit des affaires	UEC 6 (coef. 1) <ul style="list-style-type: none">● Trois matières obligatoires<ul style="list-style-type: none">- Libertés fondamentales*- Histoire des droits fondamentaux ou Histoire du droit de la famille- Anglais (18h TD)● Deux matières au choix<ul style="list-style-type: none">- Matières non choisies en UEF 6	12h ● Préparation au TOEIC (facultative)
UCDD 5 (coef. 1) <ul style="list-style-type: none">● Un séminaire au choix (24h)<ul style="list-style-type: none">- Fondements du droit et culture juridique- Droits étrangers, comparaison et enjeux juridiques internationaux- Introduction à l'analyse économique du droit	UCDD 6 (coef. 1) <ul style="list-style-type: none">● Une matière obligatoire (24h)<ul style="list-style-type: none">- Grands enjeux du numérique● Un séminaire au choix (24h)<ul style="list-style-type: none">- Fondements du droit et culture juridique- Droits étrangers, comparaison et enjeux juridiques internationaux- Introduction à l'analyse économique du droit de l'entreprise, du droit bancaire et des marchés financiers	Obligatoire ● Éloquence et Rhétorique <ul style="list-style-type: none">- Rhétorique : l'art de la persuasion en droit (12h)- Conférence professionnelle relative à l'éloquence (2h)- Atelier Plaidoyers (6h)- Concours de Plaidoyers Moyenne ● La moyenne annuelle est composée pour 70% de la moyenne annuelle obtenue à la Licence de droit Parcours Collège de droit, pour 30% de la note obtenue à l'exercice du Concours de Plaidoyers (note éliminatoire : 9/20).
		Séjours à l'étranger ● Les étudiants peuvent effectuer un séjour d'étude à l'étranger durant un semestre ou l'année entière. La rédaction d'un mémoire peut alors remplacer le concours de Plaidoyers.

Organisation des enseignements de 3^{ème} année, option Droit public

Les enseignements des unités d'enseignement fondamentaux (UEF) et complémentaires (UEC) sont communs avec la Licence classique. Les enseignements des unités d'enseignement Collège de droit (UCDD) et du diplôme d'Université du Collège de droit sont réservés aux étudiants du Collège de droit.

En 3^e année, les étudiants choisissent une option (droit privé, droit public ou droit privé et public). Ils choisissent quelles matières sont suivies en UEF (36h + 15h TD) et en UEC (36h CM), dans la limite des combinaisons de matières d'UEF autorisées. Les matières marquées d'un * doivent obligatoirement être choisies en UEF ou en UEC.

Licence de droit, parcours Collège de droit, 1^{er} semestre

UEF 5 (coef. 2)

- Trois matières au choix (TD)
 - Droit commun des sociétés*
 - Procédure civile*
 - Droit de l'Union européenne*
 - Droit international public
 - Droit des biens publics
 - Droit constitutionnel approfondi

UEC 5 (coef. 1)

- Deux matières obligatoires
 - Histoire du droit administratif (36h)
 - Anglais (18h TD)
- Trois matières au choix
 - Deux matières non choisies en UEF 5
 - Droit constitutionnel approfondi ou Contrats spéciaux ou Philosophie du droit ou Droit international privé

UCDD 5 (coef. 1)

- Un séminaire au choix (24h)
 - Fondements du droit et culture juridique
 - Droits étrangers, comparaison et enjeux juridiques internationaux
 - Introduction à l'analyse économique du droit

Licence de droit, parcours Collège de droit, 2nd semestre

UEF 6 (coef. 2)

- Deux matières au choix (TD)
 - Procédure pénale*
 - Régime général de l'obligation*
 - Libertés fondamentales*
 - Droit fiscal
 - Droit économique européen

UEC 6 (coef. 1)

- Deux matières obligatoires
 - Histoire des droits fondamentaux ou Histoire du droit de la famille
 - Anglais (18h TD)
- Trois matières au choix
 - Matières non choisies en UEF 6
 - Droit de la fonction publique
 - Droit spécial des sociétés
 - Droit du travail – relations collectives

UCDD 6 (coef. 1)

- Une matière obligatoire (24h)
 - Grands enjeux du numérique
- Un séminaire au choix (24h)
 - Fondements du droit et culture juridique
 - Droits étrangers, comparaison et enjeux juridiques internationaux
 - Introduction à l'analyse économique du droit de l'entreprise, du droit bancaire et des marchés financiers

Diplôme d'Université du Collège de droit (annuel)

- Obligatoire** • Conférences du Collège de droit (deux conférences annuelles)

- 12h** • Préparation au TOEIC (facultative)

- Obligatoire** • Éloquence et Rhétorique

- Rhétorique : l'art de la persuasion en droit (12h)
- Conférence professionnelle relative à l'éloquence (2h)
- Atelier Plaidoyers (6h)
- Concours de Plaidoyers

- Moyenne** • La moyenne annuelle est composée pour 70% de la moyenne annuelle obtenue à la Licence de droit Parcours Collège de droit, pour 30% de la note obtenue à l'exercice du Concours de Plaidoyers (note éliminatoire : 9/20).

- Séjours à l'étranger** • Les étudiants peuvent effectuer un séjour d'étude à l'étranger durant un semestre ou l'année entière. La rédaction d'un mémoire peut alors remplacer le concours de Plaidoyers.

Organisation des enseignements de 3^{ème} année, option Droit privé et Droit public

Les enseignements des unités d'enseignement fondamentaux (UEF) et complémentaires (UEC) sont communs avec la Licence classique. Les enseignements des unités d'enseignement Collège de droit (UCDD) et du diplôme d'Université du Collège de droit sont réservés aux étudiants du Collège de droit.

En 3^e année, les étudiants choisissent une option (droit privé, droit public ou droit privé et public). Ils choisissent quelles matières sont suivies en UEF (36h + 15h TD) et en UEC (36h CM), dans la limite des combinaisons de matières d'UEF autorisées. Les matières marquées d'un * doivent obligatoirement être choisies en UEF ou en UEC.

Licence de droit, parcours Collège de droit, 1^{er} semestre

UEF 5 (coef. 2)

- Trois matières au choix (TD)
 - Droit commun des sociétés*
 - Procédure civile*
 - Droit de l'Union européenne*
 - Contrats spéciaux
 - Droit des biens publics
 - Droit international privé
 - Droit international public

UEC 5 (coef. 1)

- Deux matières obligatoires
 - Histoire du droit des affaires ou Histoire du droit administratif
 - Anglais (18h TD)
- Trois matières au choix
 - Deux matières non choisies en UEF 5
 - Droit international privé ou Droit du travail – relations individuelles ou Droit constitutionnel approfondi ou Philosophie du droit

UCDD 5 (coef. 1)

- Un séminaire au choix (24h)
 - Fondements du droit et culture juridique
 - Droits étrangers, comparaison et enjeux juridiques internationaux
 - Introduction à l'analyse économique du droit

Licence de droit, parcours Collège de droit, 2nd semestre

UEF 6 (coef. 2)

- Deux matières au choix (TD)
 - Procédure pénale*
 - Régime général de l'obligation*
 - Libertés fondamentales*
 - Droit de la famille
 - Droit du travail – relations collectives
 - Droit fiscal
 - Droit économique européen

UEC 6 (coef. 1)

- Deux matières obligatoires
 - Histoire des droits fondamentaux ou Histoire du droit de la famille
 - Anglais (18h TD)
- Trois matières au choix
 - Matières non choisies en UEF 6
 - Droit spécial des sociétés

UCDD 6 (coef. 1)

- Une matière obligatoire (24h)
 - Grands enjeux du numérique
- Un séminaire au choix (24h)
 - Fondements du droit et culture juridique
 - Droits étrangers, comparaison et enjeux juridiques internationaux
 - Introduction à l'analyse économique du droit de l'entreprise, du droit bancaire et des marchés financiers

Diplôme d'Université du Collège de droit (annuel)

- Obligatoire** • Conférences du Collège de droit (deux conférences annuelles)

- 12h** • Préparation au TOEIC (facultative)

- Obligatoire** • Éloquence et Rhétorique

- Rhétorique : l'art de la persuasion en droit (12h)
- Conférence professionnelle relative à l'éloquence (2h)
- Atelier Plaidoyers (6h)
- Concours de Plaidoyers

- Moyenne** • La moyenne annuelle est composée pour 70% de la moyenne annuelle obtenue à la Licence de droit Parcours Collège de droit, pour 30% de la note obtenue à l'exercice du Concours de Plaidoyers (note éliminatoire : 9/20).

- Séjours à l'étranger** • Les étudiants peuvent effectuer un séjour d'étude à l'étranger durant un semestre ou l'année entière. La rédaction d'un mémoire peut alors remplacer le concours de Plaidoyers.